

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU JEUDI 06 JUILLET 2023

DELIBERATION N°013-6-2023

OBJET : Projet de création d'une micro-crèche à Montsauche-les-Settons

Date de convocation : 26/06/23

Nombre de conseillers : 50

En exercice : 50

Présents : 39

- Titulaires : 37

- Suppléants : 2

Absents : 11

- Dont représentés : 8

Votants : 47

- Pour : 47

- Contre : 0

- Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Présents :

- Mesdames Christine PIN, Brigitte DUVERNOY, Chantal-Marie MALUS, Sandrine DURAND, Martine DAOUST, Fabienne PETITRENAUD, Christiane GADREY, Denise FOUCAULT, Andrée LUTREAU, Danièle PERROT, Marie LECLERCQ, Florence BERLO, Laurence GUILLAUME, Chantal BERNIER ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Marc PERRIN, Jean-Sébastien HALLIEZ, Emmanuel RABEUX, Patrice GRIMARDIAS, Laurent SOULLARD, André BUTTIGHOFFER, Sylvain MATHIEU, Eric JUSSIÈRE, Jean-Pierre BILLARD, Daniel GONTHIER, Marc BONNOT, René BLANCHOT, Christian PAUL, Philippe DAUVERGNE, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Christian LETEURTRE, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, Georges FLECQ, Daniel GRANGER, Abel MOURA, Jean-Michel DUPUIS, Jean-Luc VIEREN ;

Pouvoirs : Brigitte GAUDRY à Martine DAOUST, Laurent COTTIN à Patrice JOLY, Marie-Christine GROSCHE à René BLANCHOT, Yasemin DOGAN KUKUK à Sandrine DURAND, Laurent LIBRERO à Daniel MARTIN, Jean-Max GLORIFET à André BUTTIGHOFFER, Jean-Marie PAUTRAT à Patrice GRIMARDIAS, Patrick LOISY à Jean-Luc VIEREN

Secrétaire de séance : Christine PIN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5214-16 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L. 2172-1 et suivants ;

Vu la délibération n°025-4-2023 du conseil communautaire du 14 octobre 2022 relative au lancement d'une étude pour la création d'une micro-crèche ;

Considérant qu'au vu des besoins du territoire en places d'accueil pour les jeunes enfants et de l'importante diminution du nombre d'assistantes maternelles, notamment sur le secteur des Grands Lacs dépourvu d'autres modes de garde, la communauté de communes, en partenariat avec le centre social des Grands Lacs du Morvan, a réalisé une enquête auprès des familles du secteur des Grands Lacs afin de recueillir leurs besoins ;

Considérant qu'à la suite des résultats de l'enquête la pertinence du projet a été validée, que le choix du lieu d'implantation a été étudié et s'est porté sur le garage vacant de la maison intergénérationnelle de Montsauche-les Settons afin de minimiser le coût des travaux ;

Considérant que le chiffrage définitif du projet est en cours mais que les demandes de subvention doivent être déposées ;

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Décide de recourir à une prestation de maîtrise d'œuvre relative à la création d'une micro-crèche à Montsauche-les-Settons.
2. Donne délégation, en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, au Président pour prendre toute décision relative aux demandes de subvention.

Envoyé en préfecture le 20/07/2023

Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le 20/07/2023

ID : 058-200067890-20230706-013_6_2023-DE



3. Donne délégation au Président pour lancer une consultation en vue de la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre et pour signer ce marché ainsi que ses actes d'exécution.
4. Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

René BLANCHOT



Le secrétaire,

Christine PIN

